



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tunisien - Première demande - Ascendant de Français à charge

Demande déposée le : _____

NOM:.....

Prénom(s):..... **Sexe:** M ou F

Né(e) le:/...../..... **à (ville):**.....**(Pays):**.....

Nationalité:

Date d'entrée en France:/...../.....

Situation de famille: célibataire marié(e) veuf(ve) divorcé(e)

Commune de résidence:..... **N°portable:**

Originaux et photocopies

Les documents doivent être en français ou traduits par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français

Merci de présenter les documents suivant l'ordre de la liste

- passeport en cours de validité (toutes les pages écrites)
- visa long séjour portant la mention " Famille de français "
- acte de naissance avec filiation
- livret de famille ou copie intégrale de l'acte de mariage
- 3 photos d'identité de face, tête nue, récentes, parfaitement ressemblantes et aux normes biométriques
- justificatifs de domicile:
 - ☞ location : contrat de bail ou dernière quittance de loyer + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe **de moins de 3 mois**
 - ☞ propriété : acte de propriété ou impôts fonciers + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe **de moins de 3 mois**
 - ☞ hébergement par une personne privée : attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant + contrat de bail ou dernière quittance de loyer ou acte de propriété ou impôts fonciers + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe **de moins de 3 mois** de l'hébergeant
 - ☞ hébergement hôtelier : attestation de l'hôtelier de moins de 3 mois + facture du dernier mois
- carte nationale d'identité ou passeport de l'enfant (ou gendre ou belle-fille) français
- justificatif de composition de la famille de l'enfant (ou gendre ou belle-fille) français
- justificatifs d'absence de ressources suffisantes de l'ascendant (pensions, versements réguliers de l'enfant français, relevé de compte de l'ascendant, attestation du consulat français précisant l'isolement de l'intéressé(e) et la situation financière des enfants demeurant dans le pays d'origine) et certificat du centre des impôts attestant que le parent étranger est pris en compte au foyer fiscal de ses enfants français
- preuve de la prise en charge par l'enfant français et justificatifs de ressources (bulletins de salaire, attestations bancaires...) et avis d'imposition
- déclaration de non polygamie et attestation de prise en charge à compléter et à signer (voir page suivante)

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTES AU GUICHET

LES AGENTS DE GUICHET PEUVENT DEMANDER TOUTES PIECES SUPPLEMENTAIRES

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE PAR L'ENFANT FRANÇAIS

Je soussigné(e) (NOM et Prénom) :

né(e) le : _____ à _____

domicilié(e) : _____

Carte nationale d'identité ou passeport n°: _____

m'engage à subvenir à tous les besoins (nourriture, frais d'entretien, avance de frais d'hospitalisation ou de soins médicaux) de :

M Mme _____

né(e) le : _____ à _____

Nature du lien _____

pendant toute la durée de son séjour en France sans avoir recours aux aides publiques, attestant pour ce faire avoir des ressources suffisantes.

A _____ le _____

"Lu et approuvé"

SIGNATURE DE L'ENFANT (OU GENDRE OU BELLE-FILLE) FRANÇAIS

DECLARATION DE NON POLYGAMIE

(à renseigner et à signer par le demandeur de titre de séjour)

Le déclarant,

Nom de naissance : _____

Nom de famille : _____

Prénom : _____

Né(e) le _____ à _____

Nationalité : _____

Déclare sur l'honneur ne pas vivre en France en état de polygamie.

Fait le _____ à _____

Signature du (de la) déclarant(e) :